

Image not found or type unknown



Prime de logement

Par **nitrocom**, le **13/04/2010 à 18:06**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si on peut prétendre à une aide financière au logement, car nous avons l'obligation de vivre à moins de 20 min de notre lieu de travail pour prendre une astreinte, ce qui correspond à la zone la plus coûteuse en matière de logement.
Merci d'avance pour vos réponses.